



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Caluire, le 27 août 2020

Le Proviseur

Aux Parents et représentants légaux  
Aux élèves et apprentis

Secrétariat de Direction

Affaire suivie par  
Jean-Pierre BIELMANN  
Téléphone  
04 72 27 49 94  
04 78 08 80 39  
Courriel  
jean-pierre.bielmann@ac-lyon.fr

42 Chemin de Crépieux  
69300 CALUIRE ET CUIRE

<http://www.lyceeandrecuzin.fr>

Conformément à la déclaration de M. le Premier Ministre du 20 août 2020 et au protocole sanitaire national du 19 août 2020, le lycée accueillera tous ses élèves dans les prochains jours selon le calendrier de rentrée qui vous a été remis lors de l'inscription et dont vous retrouverez le détail ci-dessous.

J'invite les parents et les élèves à lire le protocole sanitaire national sur le site <https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467>. La présente lettre ne se substitue pas à une lecture approfondie du protocole.

**Les parents ne doivent pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2 ou dont un membre du foyer a été testé positivement ou encore identifié comme contact à risque ne doivent pas se rendre au lycée. Les parents et les responsables légaux doivent en avvertir l'établissement.**

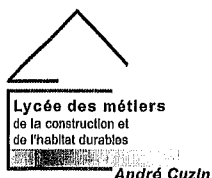
Les emplois du temps qui seront remis aux élèves le jour de la rentrée sont provisoires. Ils feront l'objet de modifications en fonction des évolutions du protocole sanitaire et des consignes reçues de l'Académie de Lyon et/ou de l'Agence régionale de la santé.

Les élèves restent dans la même salle pour tous les cours de l'enseignement général autant que faire se peut. Les autorisations de sortie de la salle de classe sont strictement encadrées. **Pendant les récréations, les élèves veilleront à maintenir entre eux des distances sociales suffisantes. Ils privilégieront la cour à l'espace détente. Pour les enseignements professionnels en bloc de 3 ou 4 heures, les récréations auront lieu une demi-heure après celles des autres cours soit à 10h20 pour la récréation du matin et à 15h15 pour la récréation de l'après-midi.** Cette mesure permettra de limiter le brassage des élèves.

**Les retards ne seront pas autorisés** compte tenu de la mise en place d'un accueil journalier lourd (désinfection des mains). Aucun accueil en dehors des horaires d'ouverture du portillon ne pourra être assuré (les horaires sont dans le règlement intérieur).

Dans le lycée, les élèves veilleront à respecter scrupuleusement les consignes suivantes :

- **port du masque « grand public » obligatoire en toute circonstance. Il appartient aux parents et aux responsables légaux de fournir des masques à leurs enfants (protocole sanitaire national p. 5).** Je rappelle que la durée maximale d'usage d'un masque est de 4 heures. Il convient donc que **l'élève dispose de plusieurs masques**



chaque jour.

- respecter strictement des gestes barrières :

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique

- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir

- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter à la poubelle

- Saluer sans poignée de main ni embrassades

- respecter scrupuleusement les sens de circulation et la signalétique

- éviter au maximum les échanges d'objets personnels

- éviter les déplacements dans les locaux en dehors de sa zone de travail

- désinfecter les objets que l'on ramène chez soi ou les laisser dans une zone d'attente, arrivé à la maison

Chaque élève doit apporter son matériel scolaire.

MOMENT	PROCESSUS
Avant l'arrivée au portillon du lycée	Atroupement déconseillé Port du masque très conseillé Maintien des distanciations sociales conseillé
Arrivée au portillon	Si portillon fermé, maintenir les distanciations sociales Les retards ne sont pas autorisés <b>Port du masque obligatoire – les élèves sans masque ne sont pas admis dans l'enceinte du lycée</b> Les élèves entrent l'un après l'autre. 1 AED posté fait procéder pour tous à un nettoyage des mains au gel hydro-alcoolique.
Entrée dans le bâtiment	<b>Suivre les fléchages</b> Avant 8h et lors des récréations du matin et de l'après-midi : se rendre dans la cour et se ranger sur l'emplacement réservé à la classe Autres horaires : monter dans les salles de l'enseignement général par l'escalier A ou se rendre aux vestiaires des ateliers en respectant le sens de circulation
Dans les étages et dans les escaliers	Suivre le sens de circulation pour gagner sa salle Eviter de toucher les poignées de porte, les rampes d'escalier... Se ranger en file indienne avec une distanciation sociale et attendre les consignes du professeur
Dans la salle de classe ou dans l'atelier	Se désinfecter les mains à chaque entrée S'installer à sa table ou à son poste de travail Nettoyer son poste de travail avec le kit de nettoyage et se désinfecter à nouveau les mains <b>Le port du masque reste obligatoire</b> Ne pas se déplacer sans l'autorisation expresse du professeur ou d'un personnel du lycée Ne pas modifier le positionnement du mobilier Limiter au maximum les déplacements aux toilettes

	<p>Le prêt de matériel entre élèves est interdit Ne pas utiliser de matériel partagé sans l'autorisation du professeur Le professeur fera procéder à l'aération de la salle de classe à chaque intercours pendant 15 minutes.</p>
Sortie de cours et des ateliers	<p>Attendre les consignes du professeur qui vérifie la fluidité de la circulation dans les couloirs</p>
Récréation	<p><b>Les élèves privilégient la cour à l'espace détente</b> <b>Pour les enseignements professionnels en bloc de 3 ou 4 heures, les récréations auront lieu une demi-heure après celles des autres cours soit à 10h20 pour la récréation du matin et à 15h15 pour la récréation de l'après-midi.</b> <b>Dans les espaces extérieurs, le masque reste obligatoire.</b></p>
Restaurant scolaire	<p><b>Respecter obligatoirement l'ordre de passage des classes.</b> Se désinfecter les mains au début de la file et après le passage à la badgeuse Dans le restaurant, s'installer à une place marquée par la présence d'une chaise <b>Ne pas enlever son masque avant d'être assis devant son plateau – il devra être remis dès que vous quittez votre chaise quelqu'en soit le motif</b> A la fin du repas, prendre son plateau et le déposer à la desserte. Se laver les mains</p>
WC	<p>Vérifier si la distanciation sociale peut être respectée avant d'entrer Se laver les mains à l'entrée et à la sortie</p>
Sortie de l'établissement	<p>Ne pas s'attarder Ne pas se regrouper</p>

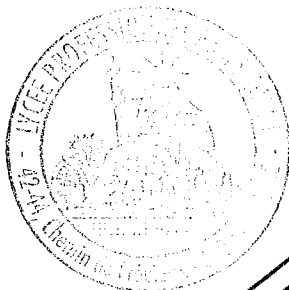
**Les réunions parents-professeurs de la classe de la famille de métiers Construction Durable, du Bâtiment et des Travaux Publics (1<sup>er</sup> septembre 2020) et de la famille de métiers Etudes et Modélisation Numérique du Bâtiment (3 septembre 2020) sont reportées.**

**Contrairement à ce qui a été annoncé, l'accès au service de restauration pour les élèves « entrants » à l'essai sera limité au 1<sup>er</sup> septembre 2020. Seuls les élèves régulièrement inscrits pourront accéder à ce service annexe d'hébergement à compter du 2 septembre 2020.**

Les contraintes pour les élèves, leur famille et les personnels du lycée sont très importantes. Les efforts exigés sont importants. Mais la sécurité de tous impose un respect strict des règles émises dans le protocole sanitaire national et dans la présente lettre.



Je souhaite une bonne rentrée aux élèves.



Le proviseur,

J.-P. BIELMANN

Calendrier de la rentrée

Classes	Dates	Horaires
3 <sup>e</sup> Prépa Métiers et dispositif ULIS	Mardi 1 <sup>er</sup> septembre 2020	De 9h à 14h (repas sur place à 12 h inclus)
CAP 1 <sup>ère</sup> année	Mardi 1 <sup>er</sup> septembre 2020	De 9h à 14h (repas sur place à 12 h inclus)
CAP 2 <sup>ème</sup> année	Mercredi 2 septembre 2020	De 9h à 12h
Bac Pro Secondes	Mardi 1 <sup>er</sup> septembre 2020	De 9h à 14h (repas sur place à 12 h inclus)
Bac Pro Premières	Mercredi 2 septembre 2020	De 8h à 11h <i>Passerelles : 8h-12h</i>
Bac Pro Terminales	Mercredi 2 septembre 2020	De 9h à 12h

La reprise des cours pour toutes les classes : Jeudi 3 septembre 2020 selon l'emploi du temps